Déclaration liminaire

Commission Mixte Paritaire Accords CHRS

Mardi 1er juin 2021

Les organisations syndicales CGT, FO et SUD tiennent à rappeler leur volonté de maintenir la négociation dans le cadre des CMP et dénoncent l'attitude délétère de NEXEM dans les négociations au sein des Accords CHRS, afin de faciliter la fusion administrée avec la CCN 66/79 par un refus systématique de nos propositions. Nous rappelons à NEXEM qu'à ce titre, une CPPNI doit être mise en place comme la loi l'exige.

Nous nous opposons au projet de NEXEM et du gouvernement de torpiller notre convention collective et par la même occasion les droits conquis des salariés des Accords CHRS ; l'objectif final étant de détruire les conventions collectives de notre branche afin d'imposer leur projet de convention collective unique synonyme de casse de nos droits.

Nous dénonçons l'attitude de NEXEM lors de la commission de suivi du SEGUR du 13 avril 2021 qui a loué les avancées de la mission LAFORCADE, et a signé le protocole d'accord de méthode LAFORCADE qui divise les salarié(es) du public et du privé et qui offre d'hypothétiques avancées salariales par un chantage sur les organisations syndicales de salariés et les instances paritaires.

Nous refusons de participer à une mascarade de négociation de politique salariale. Votre décision unilatérale d'augmenter la valeur du point de deux centimes confine au mépris et encourage l'usage d'un management toujours plus autoritaire dans les établissements. Nous revendiquons une augmentation générale des salaires à la hauteur de ce que nous avons perdu ces vingt dernières années.